#### AR Prefecture

017-211703475-20240404-2024\_04\_D5-DE Reçu le 08/04/2024



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du JEUDI 4 AVRIL 2024 à 19 h 00 Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET: D5 - Compte administratif 2023 - Budget annexe Salle de spectacle Eden
Date de convocation :
Nombre de conseillers en exercice :
Nombre de présents :
Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints;
Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Micheline JULIEN formant la majorité des membres en exercice.
Excusés ayant donné pouvoir:
Absents excusés :
Président de séance pour cette délibération : Cyril CHAPPET, Premier Adjoint
<u>Secrétaire de séance</u> : Jocelyne PELETTE
Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082 17415 Saint-Jean-d'Angély cedex

Tél.: 05 46 59 56 56 Fax: 05 46 32 29 54 www.angely.net CERTIFIÉ RENDU EXÉCUTOIRE

par télétransmission au contrôle de légalité

sous le n° 017-211703475-20240404-2024\_04\_D5-DE

AR Préfecture le 8 avril 2024

et par publication dématérialisée le 8 avril 2024

### AR Prefecture

017-211703475-20240404-2024\_04\_D5-DE Reçu le 08/04/2024

# D5 - Compte administratif 2023 - Budget annexe Salle de spectacle Eden

Rapporteur: M. Matthieu GUIHO

	Reprise des ré	ésultats 2022	
INVESTISSEMI	INVESTISSEMENT		Т
Reprise du résultat	23 040,08 €	Reprise du résultat	0,00€
Réalisation exercice 2023			
Dépenses	398 451,21 €	Dépenses	409 744,53 €
Recettes	330 478,27 €	Recettes	409 744,53 €
Résultat investissement	- 67 972,94 €	Résultat de fonctionnement	0,00€
Restes à réaliser			
Dépenses	2 920,25 €		
Recettes	86 396,20 €		
Résultat s/restes à réaliser	83 475,95 €		
Excédent d'investissement	38 543,09 €	Affectation à l'investissement	0,00€
Excédent de fonctionnement final		0,00€	

Détail des réalisations de l'exercice 2023 :

# I - INVESTISSEMENT

o Dépenses

Travaux	246 980,66 €
Acquisitions	65 610,87 €
Etudes et insertion	15 670,83 €
Amortissement subventions	70 188,85 €

#### o Recettes

ш	Amortissements	152 678,26 €
	Excédents de fonctionnement capitalisés	177 800,01 €

## **II - FONCTIONNEMENT**

o Dépenses

	Charges à caractère général	151 284,98 €
	Charges de personnel	105 780,88 €
н	Autres charges de gestion courante	0,41€
В	Dotations amortissements	152 678,26 €

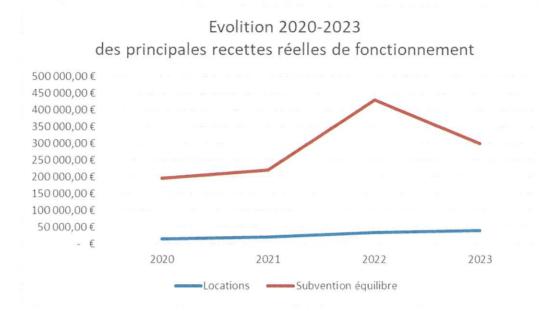
#### Recettes

	Locations	38 800,34 €
	Autres produits divers de gestion	385,76 €
	Subvention équilibre	300 369,58 €
п	Amortissement subventions	70 188,85 €

#### AR Prefecture

017-211703475-20240404-2024\_04\_D5-DE Reçu le 08/04/2024

S'agissant de la subvention d'équilibre, elle est en diminution au CA 2023 par rapport à l'exercice 2022, celui-ci étant marqué par d'importants investissements reportés pour partie sur l'exercice 2023.



En application de l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et sur proposition de Madame la Maire, M. Cyril CHAPPET est élu à l'unanimité, Président de séance.

Madame la Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter le compte administratif 2023 du budget annexe Salle de spectacle EDEN.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOPTE les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

Pour: 24Contre: 0Abstention: 0

Ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait conforme, Le Président de séance,

Cyril CHAPPET, Premier Adjoint

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CM 04/04/2024 | D5